

LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Philippe Robert, directeur de recherches, et Marie-Lys Pottier, ingénieur d'études, résument les résultats d'une recherche sur la signification du sentiment d'insécurité et sur son évolution au cours des deux dernières décennies.

Lorsque l'insécurité a fait irruption dans le débat public, il a fallu quelque temps avant qu'elle fasse l'objet d'études sérieuses ; pendant plusieurs années, on a été réduit à des supputations. Nous n'en sommes plus là : de nombreuses monographies en éclairent désormais l'une ou l'autre facette. Encore restait-il à en prendre une vue d'ensemble, et pour cela à travailler sur des données globales, couvrant, de manière homogène, une période suffisamment longue¹.

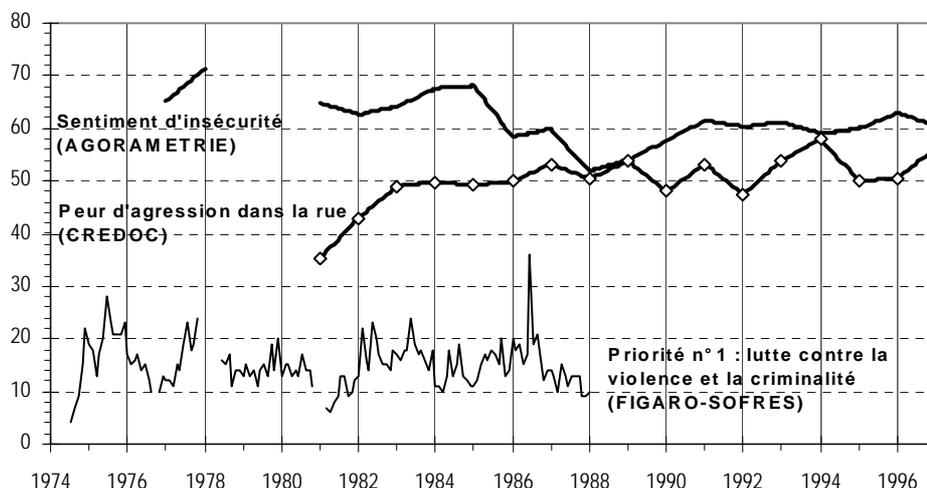
Sans pouvoir nous attarder ici à des problèmes de méthode souvent délicats, nous allons mettre en lumière les résultats principaux.

Telle qu'on affirme le ressentir, l'insécurité comprend deux versants : d'un côté, on se dit préoccupé par un problème de société ; de l'autre, on s'estime menacé, personnellement ou dans ses proches, et on le redoute. Souvent, ils vont de pair, pas toujours cependant de sorte qu'on ne peut espérer faire le tour du problème si l'on néglige l'un ou l'autre.

L'insécurité comme préoccupation

Son ampleur dans la société française contemporaine varie selon la manière dont on l'appréhende. L'hypothèse basse est fournie par un baromètre *Figaro-Sofres*, malheureusement interrompu en 1988 au bout de quatorze années : les acharnés de l'insécurité y oscillent, en tendance, autour de 15 %.

Figure 1 - Indicateurs d'insécurité



AGORAMÉTRIE - On ne se sent plus en sécurité²
 CRÉDOC - Avez-vous peur d'une agression dans la rue ?
 FIGARO-SOFRES - Priorité n°1 pour le gouvernement : lutter contre la violence et la criminalité

L'enquête Agoramétrie situe l'hypothèse haute : depuis 1977, en moyenne, un tiers des Français s'affirme préoccupé fortement, un autre tiers plus modérément.

Pour autant, l'insécurité ne parvient à rivaliser ni avec le chômage qui fait de plus en plus figure d'obsession, ni même avec les inquiétudes majeures d'un moment. Elle fait plutôt figure de préoccupation dominée, peu aiguë, mais chronique et largement répandue.

Elle semble - plusieurs indices le suggèrent - surgir assez brutalement vers le milieu des années 70 : l'adhésion à l'insécurité atteint alors des sommets qu'on ne retrouvera jamais. Puis la tendance sera plutôt à l'érosion pendant une décennie, malgré un coup de sang vers 1983-85. Depuis 1988, au contraire, le mouvement est à l'aggravation... en somme une courbe en V, mais sans rupture radicale : on reste toujours dans le même ordre de grandeur.

Afficher cette préoccupation envers l'insécurité fait partie d'une structure très stable³ qui comprend aussi l'adhésion au maintien ou au rétablissement de la *peine de mort*, également le sentiment d'un excès d'immigrés : un souci d'ordre, au moins une préoccupation envers le désordre, une revendication punitive, la haine de l'étranger, ou du moins la peur de perdre son identité collective. Que l'insécurité se colore de punitivité n'a rien d'étonnant ni de particulièrement nouveau : se traduit peut-être ainsi l'impression d'impuissance qui l'accompagne. La forte articulation avec la dénonciation de l'immigration est moins triviale ; elle peut cependant manifester une impuissance analogue. Lorsque l'insécurité fait couple avec une crispation autour de l'identification par la nationalité - qui se traduit en un ressentiment contre des envahisseurs considérés comme inassimilables on peut, plus ou moins explicitement, fusionner le cambrioleur ou le voleur qui s'avère insaisissable avec l'étranger (bien visible, lui). Criminel et immigrant peuvent alors se confondre dans une figure foncièrement extérieure aux *nous* de sorte que seule l'exclusion leur convient. Plus profondément, on a l'impression d'une perte de repères, voire d'identité, qui conduit à une revendication, évidemment insatiable ; bien au delà de sa réclamation apparente, elle pointe un manque fondamental : que des frontières bien visibles nous distinguent et nous protègent des autres, des différents, des criminels, des étrangers, de sorte que l'on puisse espérer retrouver l'identité des *nous* par soustraction de plus en plus rigoureuse et de plus en plus radicale des *non-nous*... avec évidemment le risque qu'il ne reste plus grand monde après tous ces retranchements. Malgré les apparences, ce ne sont pas tant les autres qui font problème que les *nous* ; la capacité à en reconnaître est en panne : les critères d'identité font défaut et l'on risque de découvrir chez chacun une inexpiable altérité. Si on hait tant l'étranger, c'est parce qu'on doute de savoir encore en faire des *nous*, peut-être parce qu'on hésite sur ce qui caractérise les *nous*.

Une deuxième leçon concerne les jugements sur les institutions publiques : quand le gouvernement est à droite, le jugement sur son efficacité est pratiquement indépendant du trio *insécurité-punitivité-xénophobie* ; au contraire, quand la gauche est aux affaires, il se combine à lui pour définir un même facteur. Comme si, dans ces périodes seulement, l'insécurité se colorait d'une mise en cause du pouvoir. Si les insécures accusent un gouvernement de gauche et pas un de droite, c'est qu'ils sont proches du second plutôt que du premier ; que leurs amis soient aux affaires est de moins en moins apte à les rassurer, ils évitent seulement alors de politiser leur ressentiment. Si cette retenue devait cesser, ce serait, tout le laisse à penser, au profit d'un vote pour l'extrême-droite.

Pousse-t-on un peu plus l'analyse et l'image de l'insécurité révèle sa complexité, voire son hétérogénéité⁴. Une forte insécurité va toujours de pair avec une revendication punitive, mais sa liaison avec la xénophobie peut céder dans une culture ouvrière provinciale ou dans un milieu féminin au catholicisme pratiquant, pourvu que l'on s'éloigne de l'extrême-droite ou de la droite

extrême.

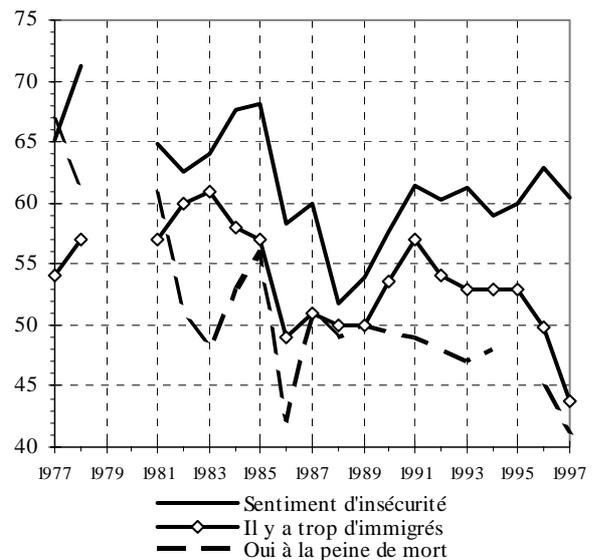


Figure 2 - Opinions sur : insécurité, xénophobie, punitivité

Note : Interpolation linéaire en 1990 (absence d'enquête).

En revanche, une adhésion plus modérée à l'insécurité peut se séparer tout à fait de la revendication punitive dans une culture ouvrière parisienne de gauche. Mais l'on peut encore retrouver, chez des employés urbains, le trio insécurité, peine de mort, xénophobie, en plus atténué cependant, et cette fois avec un accent particulier sur le dernier trait. Par opposition à cette complexité de l'insécurité, le *sécure*, lui, offre un portrait assez homogène : masculin, assez jeune, parisien, doté d'un bon niveau d'études et souvent d'un solide classement socioprofessionnel... tout au plus peut-on relever une nuance entre pratiquants et sans religion. On a l'impression que le refus de l'insécurité et de la xénophobie constitue, en quelque sorte, l'apanage d'une élite urbaine, sinon de l'argent, du moins du savoir.

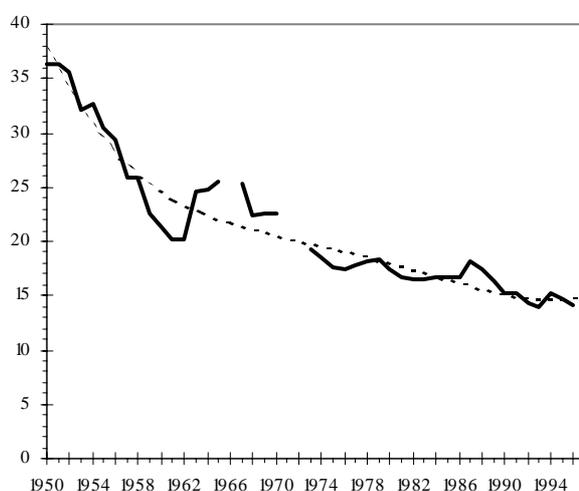
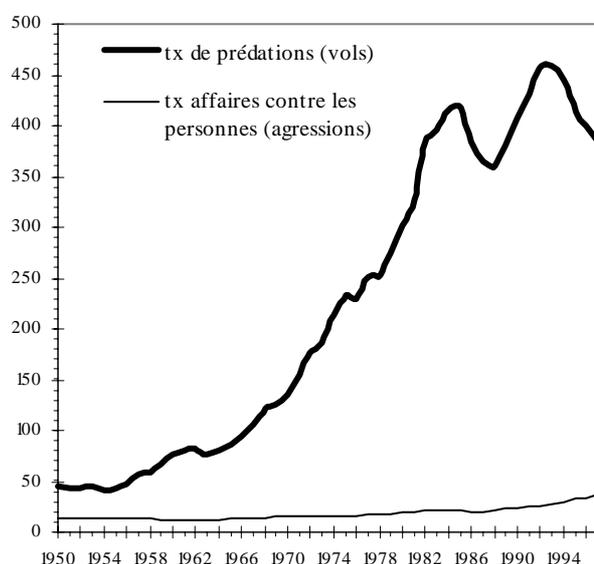
L'insécurité comme peur

Cet autre versant ne se confond pas avec le précédent... et d'abord par l'allure de l'évolution. Le meilleur baromètre, le plus ancien, est sans doute fourni par la question du Credoc sur *la peur de l'agression* qui va changer brutalement et durablement d'ordre de grandeur : on recueillait l'adhésion du tiers des Français en 1981, on va passer à la moitié en deux ans pour se maintenir ensuite durablement dans ces eaux. Ceci dit, il faut hiérarchiser : bien d'autres peurs passent avant, et pas seulement celle du chômage.

Les enquêtes Agoramétrie révèlent que préoccupation et peur vont de pair deux fois sur trois. Reste cependant qu'un interviewé sur trois répond de manière inattendue et ces cas dissonants sont très parlants. Les *insécures impavides* sont plutôt des femmes - on éprouve la force de la liaison insécurité/sexe féminin -, des moins de 25 ans, des agriculteurs, employés ou retraités ; habitant surtout en milieu rural, ils se classent au centre ou s'affirment indifférents en politique et se présentent comme catholiques, mais souvent non-pratiquants... une insécurité qui fleurit dans des milieux où pourtant la délinquance reste discrète. Les *sécures apeurés* laissent voir un profil très différent : plutôt des hommes, en pleine force de l'âge, appartenant à des professions intellectuelles ou intermédiaires, se classant plutôt au centre et s'affirmant sans religion, souvent parisiens. Leur

armement intellectuel et leurs options idéologiques les défendent de l'insécurité mais ne leur évitent pas la crainte peut-être en raison d'une forte exposition au risque.

échelle tx/10000 hab.



— % de vols élucidés

Il est frappant, en même temps, que l'insécurité apparaisse quand se défait le plein emploi et qu'elle frappe davantage les régions les plus fragiles ; et pourtant le chômage n'explique pas l'explosion des prédatons qui est bien antérieure, et les insécures ne se recrutent pas nécessairement parmi ceux qui ressentent le plus fortement la peur du chômage ou qui y sont le plus exposés. L'insécurité prospère chez ceux qui n'ont ni l'armement (manque de qualification ou rigidité extrême du bagage d'attitudes), ni le recul du temps (trop âgés) nécessaires pour affronter la nouvelle donne économique et sociale avec quelque chance de succès. Ce sont peut-être aussi de préférence ceux qui ne sont pas encore entièrement largués mais qui craignent de l'être bientôt. On se retourne alors vers l'Etat tutélaire d'autant qu'il s'est constitué naguère en clef de voûte d'une société salariale apaisée et raisonnablement intégrée. La chronicité du sous-emploi ébranle, en effet, ce modèle de société en fragilisant ses piliers : bien entendu, l'accès au statut salarié stable qui se trouve réservé à une fraction privilégiée dont le périmètre donne l'impression de faire peau de chagrin, mais aussi la protection sociale, le logement social et les services publics généralisés dont le financement est précarisé au moment où le filet de sûreté qu'ils représentent est de plus en plus sollicité.

Les plus insécures ne sont pas les plus directement, ou les plus immédiatement menacés, mais ceux qui sont le plus sensibles à la fragilisation du modèle de société et à l'incertitude qui atteint dès lors son processus de reproduction et finalement sa persistance. L'adhésion à l'insécurité n'est pas la seule réaction aux mutations entamées depuis vingt ans, elle est propre à ceux qui sont surtout sensibles à la permanence de l'identité collective : difficile de ne pas voir, non seulement la punitivité exacerbée, mais encore la xénophobie s'articuler aussi fortement avec l'affirmation d'insécurité. On peut y lire une interrogation, voire une angoisse, qui concerne l'identité collective, sa définition et ses contours. Certes, celui qui se prononce en faveur du rétablissement de la peine de mort et de l'expulsion des immigrants sait bien que la guillotine ne va pas fonctionner du matin jusqu'au soir place de la Concorde et que les étrangers ne repartiront pas par un coup de baguette magique, et peut-être ne le souhaite-t-il pas vraiment. Mais il affirme ainsi sa volonté de reconquérir la mainmise sur la définition des *nous*. Si l'on ne sait comment lutter ou si l'on ne s'en sent pas la force, qu'au moins l'Etat nous rassure sur l'intangibilité de la communauté nationale. Même si son conservatisme empêche encore (pour combien de temps ?) l'insécure de lier explicitement l'insécurité à la mise en cause de l'action gouvernementale (du moins lorsqu'une majorité conservatrice se trouve aux affaires), reste qu'il perçoit l'inadéquation de ses politiques à combler son angoisse : si une certaine forme de vulnérabilité sociale constitue le terreau où l'insécurité peut prospérer, sa cristallisation suppose un traitement inadéquat des problèmes de sécurité. Depuis deux décennies, la sévérité affichée et effective de la répression pénale - les migrants clandestins encombrant les prisons, les peines s'allongent considérablement en cas d'agression physique ou de stupéfiants - ne masque pas le désintérêt persistant des pouvoirs publics devant la prédation quotidienne, la désertion du travail de surveillance préventive et l'absence de tout effort d'élucidation des plaintes des particuliers. Repeindre les façades d'immeubles, subventionner l'associatif, envoyer en vacances les adolescents de banlieues, toutes ces initiatives sont probablement méritoires et même utiles, elles ne parviennent cependant pas à compenser un désinvestissement par les services étatiques de la sécurité des citoyens. Faute d'oser imposer à ses agents son réinvestissement effectif, ou d'inventer les nouvelles formes de police nécessaires pour y faire face, ou faute même de parvenir à percevoir où le bât blesse, l'Etat encourage seulement le développement d'un abcès de fixation sur la sécurité, et

l'exacerbation d'une revendication punitive. En se détournant de la sécurité publique, il a bel et bien laissé se créer une niche propice à la cristallisation de l'insécurité. Elle s'est creusée sans que personne s'en préoccupe : de grands conflits collectifs saturaient alors le débat public, l'Etat semblait capable de guider la société vers un développement auquel on ne voyait pas de limite, enfin la faim permanente du marché de l'emploi ménageait, pensait-on, une issue finalement aisée pour la réintégration des déviants et des marginaux. A l'époque, les pouvoirs publics ne savaient pas le risque qu'ils prenaient ; quand l'air du temps a changé, ils n'ont plus su comment reprendre le contrôle de ce qu'ils avaient si longtemps négligé. Et leurs erreurs de diagnostic n'ont pas peu contribué à aggraver la situation.

Philippe Robert
Marie-Lys Pottier

¹ Cette recherche mobilise plusieurs sortes de données, principalement le résultat d'enquêtes, très soignées et très homogènes, réalisées depuis deux décennies par l'association Agoramétrie et Jean-Pierre Pagès. Nous ne saurions trop les remercier d'avoir mis leurs fichiers à notre

disposition.

² Dans cette figure comme dans la suivante, les séries 'agoramétrie' ont été actualisées grâce aux résultats d'enquêtes récentes dont nous ne disposions pas encore lors de notre précédente publication.

³ Cette structure est mise en lumière lorsqu'on effectue une analyse des correspondances sur les thèmes d'opinions liés statistiquement au sentiment d'insécurité.

⁴ Résultat d'une typologie des interviewés sur les thèmes d'opinions, par la méthode des nuées dynamiques.

⁵ Pourcentages d'adhésions aux thèmes d'opinions : entièrement et tout à fait d'accord.

Pour en savoir plus :

Robert (Ph.), Pottier (M.-L.), Sur l'insécurité et la délinquance, *Revue française de science politique*, 1997, 47, 5, pp. 630-644.

Robert (Ph.), Pottier (M.-L.), 'On ne se sent plus en sécurité' ; délinquance et insécurité ; une enquête sur deux décennies, *Revue française de science politique*, 1997, 47, 6, pp. 707-740.

VIENT DE PARAÎTRE

Godefroy (Th.), Kletzlen (A.), Confiscation and Anti-Money-Laundering Regulations under French Law, *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, 1997, vol. 5/3, pp. 273-280.

Hedibel (M.), Policiers et jeunes de banlieue. Un autre regard, *Panoramiques. Être flic aujourd'hui*, avril 1998, pp. 176-184.

Lévy (R.), Entre insertion locale et enjeux européens. Un système écartelé, *Panoramiques. Être flic aujourd'hui*, avril 1998, pp. 12-20.

Mucchielli (L.), La guerre des méthodes n'aura pas lieu, *Sciences Humaines*, février 1998, 80, pp. 26-29.

Mucchielli (L.), Renneville (M.), Les causes du suicide : pathologie individuelle ou social ? Durkheim, Halbwachs et les psychiatres de leur temps, *Déviance et Société*, 1998, 22 (1), pp. 3-36.

Mucchielli (L.), Un intérêt relatif : l'impossible connaissance statistique de la délinquance, *Panoramiques. Être flic aujourd'hui*, avril 1998, pp. 37-41.

Mucchielli (L.), Clochards et sans-abris : actualité de l'œuvre d'Alexandre Vexliard, *Revue Française de Sociologie*, janvier-mars 1998, XXXIX-1, pp. 105-138.

Robert (Ph.), Évolutions historiques et enjeux actuels des frontières entre public et privé dans le domaine de la sécurité, in Collectif, *Ville et hospitalité*, textes du séminaire 1995-1996 organisé par la Fondation de la Maison des sciences de l'homme et le Plan Construction et architecture, Paris, Fondation de la Maison des sciences de l'homme, 1997, pp. 153-172.

Tournier (P.), Prisons en société : les composantes de l'inflation carcérale, *Les cahiers de la sécurité intérieure*, 1998, n° 31, pp. 35-51.

Tournier (P.), Délinquances et criminalités : des nombres pour mieux comprendre, *Problèmes actuels de science criminelle*, Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, Institut des sciences pénales et de criminologie (ISPEC), 1998, vol. XI, pp. 79-89.

Tournier (P.), *Calcul du descriptif de peuplement carcéral (DPC)*, Conseil de l'Europe, Conseil de Coopération Pénologique, 35ème réunion, Strasbourg, PC-CP (98), 6 mars 1998, 10 pages.

Tournier (P.), *Calculating the Prison Population Descriptor (PPD)*, Council of Europe, Council for Penological Cooperation, Strasbourg, PC-CP (98), 6 march 1998, 10 pages.

Tournier (P.), Mary (F.L.), Derrière les chiffres, réalités de la répression pénale de la délinquance des étrangers en France, *Information Prison-*